



Compte rendu du conseil d'école du 23 Février 2021

Ecole Primaire de Blaisy-Bas

Académie de Dijon, Circonscription de Semur-en-Auxois

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles, la réunion du conseil d'école s'est déroulée en distanciel.

Présents :

Equipe Pédagogique

M. Rodolphe Balsimini : Direction, classe CM1-CM2,

Mme Karine Bondaz : PS-MS,

Mme Ludivine Dalas : GS-CP,

Mme Emmanuelle Labrousse : CE1-CE2-CM1

Mme Gaëlle Boisseranc : CM1-CM2 (décharge de direction lundi/mardi)

Mme Katia Lootgieter : ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

Périscolaire

Mme Charline Gudefin : Directrice du Périscolaire,

Représentants élus

M. Alain Lamy : Maire de Blaisy-Bas

SIVOS

M. PENQUER (vice-président),

Représentants des parents d'élèves

M. Thierry Bouche,

Mme Jennifer Hoareau,

Mme Clarisse Marie

Mme Naomi Mathieu,

M. Laurent Michel,

Mme Marie-Agnès Widehen,

Excusés

M. Alain Niermont : Inspecteur de l'Éducation nationale,

Mme Marie Voisin : Représentants des parents d'élèves,

Mme Renée Louet : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale,

Mme Bérengère Launey : Assistante de Vie Scolaire

M. Jérôme Cortot : Adjoint au Maire de Turcey,

Mme Béatrice Bonnard : Présidente du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Mme Nathalie Lombard : Psychologue scolaire – RASED Somberron

Mme Sophie Serrier : Maître E - RASED Somberron

Mme Sonia Morhan : Présidente (Les Cartables de l'Oze)

PROTOCOLE SANITAIRE

Suite aux évolutions des mesures sanitaires du 01/02/2021, les éléments suivants sont à prendre en considération :

Masques

En raison de l'apparition de variants de la COVID 19 ayant, a priori, un niveau de contamination supérieur, des restrictions sur les types de masques utilisables sont désormais en vigueur. Seuls les masques chirurgicaux ou les masques "grand public" de catégorie 1 peuvent être utilisés.

La définition des types de masque autorisée est donnée ci-dessous :

- Catégorie 1 :

- * Permet un filtrage supérieur à 90% des projections directes de gouttelettes,
- * Catégorie inscrite sur l'emballage (UNS1 : usage non sanitaire de catégorie 1)

- Masques dits "fait maison" ou "artisanaux" sont par conséquent à proscrire. Ils ne semblent pas donner les garanties suffisantes.

Distanciation

- La distanciation physique reste la règle entre les élèves de groupes différents,
- Durant la période méridienne de restauration, celle-ci est augmentée à 2m entre classes.

Fermeture de classe en cas de contamination avérée

- Sur décision de l'ARS, en cas d'identification d'un des variants du Covid-19 chez un personnel ou un élève, la classe concernée pourra être fermée.
- En classe de maternelle en raison du non port de masque, tout cas identifié signifie la prise en considération des autres élèves de la classe comme cas contact à risque et nécessite la fermeture de la classe. Le fait qu'il y ait à Blaisy-Bas une classe de double niveau (GS-CP) nécessitant un protocole différent suivant le niveau des élèves n'est pas contradictoire avec ces directives. En cas de cas identifié dans le niveau des GS, le port du masque par les élèves de CP et l'enseignant n'entraîne la fermeture que du niveau de GS.

Aération

Renforcement de l'aération des locaux : quelques minutes toutes les heures en plus des mesures déjà en place.

Recommandations

Afin de limiter les risques, il est demandé aux parents de poursuivre les gestes quotidiens :

- Prise de température avant le départ pour l'école,
- Ne pas mettre son enfant à l'école en cas de fièvre supérieure à 38°C ou de symptômes rappelant la COVID 19 chez leur enfant ou un membre de la famille :
 - * consultation d'un médecin en cas de persistance des symptômes (ou de symptômes non banaux).
 - * Le retour à l'école ne pourra se faire que suite à une attestation de consultation d'un médecin et prescription d'un test ou à défaut dans un délai de 7 jours (après disparition des symptômes),
 - * Aviser le directeur
- Lavage des mains au retour de l'école.

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

La demande de renouvellement de dérogation pour une organisation du temps scolaire de 8 demi-journées réparties sur 4 jours proposée conjointement par le SIVOS et le conseil d'école a été validée par la directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la côte d'Or.

Cette dérogation est applicable 3 ans : de septembre 2021 à Août 2024.

PROJETS PEDAGOGIQUES

En raison du contexte sanitaire actuel, les actions se révèlent modestes mais se poursuivent.

Apprends moi à apprendre

- Travail des 2 prochaines périodes sur la mémorisation.
- Accompagnement de ce dispositif par Madame LAJUGEE.

Un projet de circonscription (Jouer de concert pour vivre ensemble) est en cours de réflexion. Des éléments plus précis seront fournis ultérieurement. Pour l'heure, ce projet devrait aborder les thématiques suivantes :

- Apprendre à vivre ensemble,
- Programme EMC comme fraternité, solidarité, les différences, le respect d'autrui, le partage, la coopération, ...
- Les mises en œuvre envisagées pourraient être la lecture ainsi que l'expression orale, la danse, la chorale ...

INSCRIPTION RENTREE 2021

Les inscriptions (*) auront lieu le lundi 26 et le vendredi 30 avril 2021 de 17h à 18h à l'école.

Les pièces à fournir (à présenter simplement, inutile de faire des photocopies) :

- Livret de famille,
- Carnet de santé (vérification de la vaccination à jour),
- Attestation de domicile,
- Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée,
- Le cas échéant une demande de dérogation devra être fournie au SIVOS :

L'information aux familles sur les inscriptions aura comme relais (comme habituellement) :

- L'affichage en mairie ;
- avis aux assistantes maternelles ;
- le site de l'école ;

Inscription en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2018. L'accueil et la découverte de la classe par les futurs petites sections ne pourront se faire comme habituellement (une demi-journée) à l'école en raison du contexte. En revanche, le jour des inscriptions Mme Bondaz apportera des explications plus approfondies afin de répondre au mieux aux questions des parents des futurs élèves.

SIVOS

Travaux et réparations

- Changement des joints des portes extérieures.
- La construction du sas (entre le bâtiment "ancien" et les toilettes) est prévue en avril 2021.
- Un abri extérieur pour les parents lors de l'attente de la sortie des enfants est à l'étude. Ce projet n'est pas encore validé mais devrait recevoir un avis favorable.
- L'installation des poubelles et du cendrier extérieur à l'école est validée.
- Concernant l'évacuation des élèves dans le cadre du plan de mise en sûreté, une rencontre avec le référent de la gendarmerie est prévue pour essayer de trouver la meilleure solution à mettre en œuvre.
- Les crédits alloués par le SIVOS pour les fournitures scolaires s'élève à 50 € par enfant.

PERISCOLAIRE

Protocole sanitaire

- Comme signalé précédemment un certain nombre de mesures a évolué. Une adaptation a été nécessaire dans des délais restreints. En ce sens, les responsables de parents d'élèves félicitent tous les acteurs pour les solutions trouvées afin de permettre aux enfants (et à leurs parents) d'être accueillis dans les meilleures conditions.
- Le respect de la distance de 2 mètres entre chaque enfant est impossible au réfectoire actuel. Par conséquent, l'utilisation de la salle des fêtes a été privilégiée. Il est important de préciser la mise à disposition à titre gracieux par la Mairie de la salle ainsi que de l'intégralité du matériel. De plus, les frais de gestion et d'entretien (électricité, eau, ...) ne seront pas facturés en sus. Seuls les frais de ménage sont à la charge du SIVOS.
- Cette organisation a nécessité le déménagement de la restauration pour tous les enfants.
- Durant toute la coupure méridienne, les enfants restent autour de la salle des fêtes afin d'éviter des déplacements superflus.
- Constatation d'une très bonne adaptation des enfants et une excellente gestion de la situation. L'organisation matinale et post scolaire est inchangée. Le lieu d'accueil n'est pas déplacé.

Projets

« La charrette des enfants » (ramassage du verre dans le village).

Ce projet est suspendu du fait des conditions sanitaires. Il ne manquera pas d'être réactivé dès que possible.

Jardin

Des semis sont en préparation afin de permettre aux enfants de participer au développement de celui-ci.

Une réflexion est en cours pour permettre une adaptation pour l'année prochaine.

LES CARTABLES DE L'OZE

Comme pour la majorité des acteurs, les projets "des cartables de l'Oze" sont à l'arrêt.

En revanche, la mise en œuvre de la distribution des "petits déjeuners à la porte" est prévue le 14 Mars 2021 afin de maintenir le lien avec les familles, rappeler l'existence de l'association et montrer son implication auprès de l'école.

ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Afin de permettre un relais plus aisé avec les familles et une familiarisation des familles avec les outils numériques utilisés notamment au collège, un espace numérique (qui viendra remplacer le site actuel) est en déploiement à l'école de Blaisy-Bas :

- L'ENT ECLAT BFC est activé depuis janvier.
- La configuration de la partie publique a été finalisée par le directeur.
- Les parties privées nécessitant des identifiants de connexion sont en cours de paramétrage.
- Actuellement un certain nombre de dysfonctionnements sont constatés et en cours de résolution. Des délais restreints de résolution sont envisagés.
- Une phase de test pour la classe des CM1-CM2 sera mise en place lors de la dernière période scolaire de l'année 2020-2021. L'activation des espaces privés des élèves concernés sera réalisée en priorité afin de permettre une adaptation à l'outil en amont de leur entrée au collège.
- L'activation totale et la présentation aux parents sont prévues pour la rentrée 2021.

CONTACTS

Pour l'heure, les moyens de communication sont rappelés ci-dessous :

- Site de l'école : <http://ele-blaisy-bas-21.ec.ac-dijon.fr/>
- le directeur : ecoleblaisy.contact@laposte.net
- les enseignants des CM1-CM2 : ecoleblaisy.classecm@laposte.net
- l'enseignante des CE1-CE2-CM1 : ecoleblaisy.classece2@laposte.net
- l'enseignante des GS-CP : ecoleblaisy.classecp@laposte.net
- l'enseignante des PS-MS : ecoleblaisy.classemat@laposte.net

Ultérieurement (dès l'activation de l'ENT), le site de l'école sera réservé uniquement pour les classes découvertes. Toutes les autres communications se feront grâce à l'ENT.

QUESTIONS DIVERSES

Classe verte

Annulée pour cette année. En effet, même si les conditions s'améliorent (ce qui est loin d'être garanti), l'organisation et les procédures administratives que demandent ce type d'évènement ne pourront être réalisées dans le temps imparti.

Les sorties ponctuelles restent cependant envisageables. L'équipe pédagogique y est favorable.

Fête de fin d'année

Impossibilité de réaliser cette manifestation dans les conditions actuelles et sans évolution significative. En cas d'amélioration et d'autorisation, une activité dans un cadre plus restreint pourra être envisagée.

Aménagement de la cour de l'école

Des discussions sont en cours avec avec Mme Bonnard, présidente du SIVOS.

En fonction des aménagements choisis, le revêtement de la cour devra évoluer (le sol en cailloux ne permet pas la mise en œuvre de n'importe quel type d'aménagement).

Un inventaire des aménagements est à l'étude.

Effectifs

86 élèves prévus pour la rentrée de septembre. Aucun risque de fermeture de classe n'est à craindre.

Pour les 2 rentrées suivantes, les premières tendances sont encourageantes :

- L'installation de plusieurs familles avec des enfants à scolariser ou déjà scolarisés est constatée.
- Des naissances sont également enregistrées.

Fin de la séance : 20h00

Les représentants des parents d'élèves
(Secrétaires de séance)